Assemblée générale de parents

Compte rendu

11 septembre 2023 – 18 h

ÉCOLE SACRÉ-COEUR- La Pocatière

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Madame Sophie Duguay, présidente, souhaite la bienvenue aux participants. Étaient présents : Mmes Stéphanie Anctil — Marie-Claude Arpin Sonia Bélanger — Sophie Chenard Alexandra Cliche — Dominique Côté Frédérique Dionne — Sophie Duguay Sara Lambert — Cindy Lavoie Martine Lepage — Line Lévesque Amélie Ouellet — Cassandra Pelletier-Guimond Marie-Soleil Rivard — Geneviève Rousseau Maude Soucy — Élizabeth Tremblay Valérie Vézina MM. Philippe Daw — Marcel Leclerc Alexandre Lévesque Joëlle Hudon, directrice — Kate Robert-Cyr, directrice par intérim Lucie Michaud, secrétaire Mme Joëlle Hudon, directrice présente Mme Sophie Duguay ainsi que Mme Kate Robert-Cyr, directrice par intérim qui la remplacera le temps de son congé parental.

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
2.	Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour	Madame Marie-Soleil Rivard propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Madame Maude Soucy.
3.	Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée	Madame Lucie Michaud est nommée secrétaire d'assemblée.
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 19 septembre 2022 et suivis;	Madame Sophie Duguay fait la lecture du procès-verbal du 19 septembre 2022. Le procès-verbal est proposé par Madame Amélie Ouellet, appuyé par Madame Alexandra Cliche. ➢ Les personnes qui proposent ou appuient cette proposition doivent avoir participé à l'assemblée générale du 19 septembre 2022.
5.	Suivis au procès-verbal	➢ Aucun suivi.
6.	Mot de la direction	Madame Joëlle Hudon souhaite la bienvenue à tous. Elle dresse le bilan de la dernière année. Elle aborde les sujets suivants : - **Cour d'école** – les travaux de l'entrée principale ainsi que du terrain synthétique sont reportés en 2024. Elle souligne qu'il y a également eu une rencontre avec Monsieur Cédric Gagnon et Madame Annie Morin de la Ville de La Pocatière concernant la problématique du skatepark. Un nouveau brigadier sera engagé afin d'avoir une sécurité supplémentaire pour vos enfants. - **Sous-groupe de français** (5e année) – Comme l'an passé, un groupe sera créé pour les élèves de 5e année avec certaines difficultés en français. Ils auront les outils nécessaires pour réussir leur année scolaire. - **Aide à la classe** – Un projet-pilote d'un an intitulé *Aide à la classe* sera instauré pour 2023-2024. Les postes sont confiés au personnel de soutien du service de garde. L'aide apportée est offerte au préscolaire ainsi qu'au 1er cycle. Cela permet également de garder nos éducateurs du service de garde en milieu scolaire. - **Projet éducatif 2023-2027** – Le projet éducatif sera mis à jour cet automne. Cette année ce sera *Ensemble au cœur de nos réussites*! – VALEURS : respect, engagement et collaboration.

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
		- Code de vie – Il sera également mise à jour. - **Organisation scolaire** – Nous avons 17 groupes dont une classe spéciale et 4 TES pour la prochaine année. - **Dépassement d'élèves** – Aucun groupe n'est en dépassement cette année. - **Service de garde** – Nous avons 200 inscriptions pour 2023-2024, soit un groupe supplémentaire. La tarification est au coût de 9.20 $. - **Parascolaire** – Nous aurons du hockey cosom, hockey sur glace, badminton, basket-ball, chorale et harmonie et autres. - **Antécédents judiciaires** – Les parents désirant être bénévoles lors d'activités à l'école doivent obligatoirement remplir le formulaire. - **OPP** – On explique brièvement le financement de l'OPP. Celui-ci finance l'ensemble des activités pour les élèves de l'école.
7.	Présentation du rapport annuel	Madame Sophie Duguay fait la lecture du rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement.
8.	Présentation du rapport du comité de parents	Madame Amélie Ouellet fait la lecture du rapport annuel 2022-2023 du comité de parents. Madame Ouellet souligne qu'il y a eu 8 rencontres (Rivière-du-Loup, St-Pascal et La Pocatière). Aucune fermeture d'école pour la prochaine année. - Elle indique que pour une 7e année, le Programme de bourses du comité de parents du CSS a défini 5 catégories dans lesquelles des projets pouvaient être présentés. Dans la catégorie ***Nos artistes en herbe*** - le projet ***Film de la classe de monsieur Yvan*** a bénéficié de la faveur des jurés.
9.	Présentation des rôles et fonctions du CÉ, de l'OPP et du comité de parents	Madame Sophie Duguay fait la lecture des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents.

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
10.	Adoption de la procédure d'élection	Madame Sophie Duguay explique la procédure d'élection. Les gens peuvent se proposer ou proposer quelqu'un d'autre. On note les propositions. En commençant par la personne nommée, et on leur demande si elles acceptent. Si oui, et qu'il y a plus de cinq (5) personnes, celles-ci peuvent se présenter et dire pourquoi elles souhaitent faire partie du conseil d'établissement. Cette procédure est acceptée à l'unanimité.
11.	Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs	Il est proposé de nommer Madame Kate Robert-Cyr comme présidente d'élection et scrutatrices, Mesdames Joëlle Hudon et Lucie Michaud.
12.	Élection de parents aux postes vacants du conseil d'établissement Fermeture des mises en candidature	Il y a 3 postes à combler d'une durée de 2 ans. L'an passé, ces postes étaient comblés par : 1. Madame Sophie Duguay. 2. Madame Alexandra Cliche. 3. Madame Émilie Laurendeau. Élection : ➢ Madame Sophie Duguay souligne qu'elle est prête à continuer à siéger. ➢ Madame Frédérique Dionne souligne qu'elle est intéressée à siéger au CÉ. ➢ Madame Sophie Duguay propose Madame Line Lévesque qui accepte. ➢ Madame Alexandra Cliche propose Madame Sara Lambert qui accepte. ➢ Monsieur Marcel Leclerc propose Madame Alexandra Cliche qui accepte. Comme il n'y a que 3 postes de libres, Madame Cliche se désiste et après discussions, Mesdames Sara Lambert et Martine Lepage seront substituts pour l'année scolaire 2023-2024. La fermeture des candidatures est acceptée. Toutes les personnes proposées acceptent de faire partie du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur.
13.	Élection du représentant au comité de parents et de son substitut.	Madame Amélie Ouellet est proposée par Madame Line Lévesque, appuyée de Madame Martine Lepage. Madame Ouellet accepte. Madame Frédérique Dionne est proposée substitut. Madame Dionne accepte également. La première réunion aura lieu à Rivière-du-Loup, le 3 octobre prochain à 19 h 30.

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
14.	Décision de former ou non un OPP (96 LIP)	Il est proposé par Madame Sophie Duguay de former un OPP pour l'année scolaire 2023-2024. Les membres de l'OPP pour 2023-2024 : ➢ Madame Sophie Duguay L'OPP finance l'ensemble des élèves de l'école par des campagnes de financement. Après discussions, Madame Lucie enverra un courriel à tous les parents, les invitant à faire partie de l'OPP. Bilan de l'OPP ➢ Madame Sophie Duguay présente le bilan de la dernière année.
15.	Période de questions :	➢ Cour d'école (récréations) – On explique que nous étions par le passé à deux récréations en AM ou deux récréations en PM. Cette année, on revient à la formule d'une récréation en AM et d'une récréation en PM dans le but d'améliorer la surveillance et ainsi réduire la violence chez les élèves. On souligne qu'il y a une certaine rééducation à faire à ce niveau. ➢ Salon créatif – Madame Katia Villeneuve sera la responsable de celui-ci. Il sera offert aux élèves de 6e année.

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
16.	Prix de présence :	Il y a le tirage de la facture scolaire. ➢ La gagnante du livre est Madame Marie-Claude Arpin. ➢ La gagnante du livre est Sophie Chenard. ➢ La 1re gagnante pour le crédit de la facture scolaire pour un élève est Madame Cassandra Pelletier-Guimond qui désire que l'on donne ce crédit à une famille dans le besoin. ➢ La 2e gagnante pour le crédit de la facture scolaire pour un élève est Madame Maude Soucy qui désire que l'on donne ce crédit à une famille dans le besoin. ➢ La 1re gagnant du crédit pour les frais d'une semaine au service de garde pour un élève est Monsieur Philippe Daw qui souhaite que l'on donne ce crédit à une famille dans le besoin. ➢ La 2e gagnante du crédit pour les frais d'une semaine au service de garde pour un élève est Madame Amélie Ouellet qui souhaite également que l'on donne ce crédit à une famille dans le besoin. Le premier conseil d'établissement aura lieu le 25 septembre prochain à 19 h au local de musique.
17.	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée est proposée par Madame Cassandra Pelletier-Guimond, appuyée de Madame Cindy Lavoie à 20 h 30.

Sophie Duguay, présidente

Joëlle Hudon, directrice